



## JE NE TROUVE PAS MON MONTANT NET SOCIAL

Je me rends sur le portail Mes Droits Sociaux dans la rubrique "Vos Ressources"



# MONTANT NET SOCIAL

## Une obligation, pas une option !

### PLUS D'INFORMATIONS



Le montant net social :  
nos réponses à vos questions  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)



Une question ? Une difficulté pour compléter vos déclarations ?

Pour prendre un rendez-vous ou nous envoyer un mail, rendez-vous sur **Mon Compte**, votre espace personnel et sécurisé sur Caf.fr





# Je suis salarié

## Je n'ai qu'un employeur

- Je cherche le montant net social indiqué sur **mon bulletin de salaire**
- Je le reporte dans la case "Salaires" sur ma déclaration

Mon bulletin de salaire

Partie	Montant brut	Montant net	Montant net social
Net à payer avant déduction des cotisations	2 182,76	1 782,76	1 782,76
Net à payer après déduction des cotisations	1 782,76	1 782,76	1 782,76

## J'ai plusieurs employeurs

- J'additionne les montants nets sociaux indiqués sur mes différents bulletins de salaire
- Je le reporte dans la case "Salaires" sur ma déclaration

# Je perçois des allocations chômage

- Je cherche le montant net social indiqué sur **mes relevés de situation**
- Je le reporte dans la case "Indemnités de chômage" sur ma déclaration

RELEVÉ DE SITUATION DU 28/10/2024

PERIODE DU 01/10/2024 AU 31/10/2024 (01 jours)											
Allocations déjà versées						Allocations dues					
Octobre 2024	Normal	Maternité	Chômage	Cotisations	Impôts	Normal	Maternité	Chômage	Cotisations	Impôts	Montant net social
Montant net social						31	1 088,81	71,85	31	43,81	1 088,76
						Allocations dues (1)					
						1 269,76					

  

DECOMPTÉ GENERAL						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Allocations	Aides	Autres prestations	Montant net social	Prélèvements	Montant net social (1 + 2 + 3 - 5)	Somme Inopérante
1 269,76	0,00	0,00	1 269,76	0,00	1 269,76	0,00

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 43,40 €, calculé sur la base d'un taux personnalisé de 3,30 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFiP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur [www.franceemploi.fr](http://www.franceemploi.fr), dans le rubrique « Mes allocations ».

**Le montant net social** correspond au montant des revenus à déclarer pour avoir droit au RSA et à la prime d'activité. Il est calculé à partir du revenu brut, duquel sont déduites toutes les cotisations et contributions sociales légales obligatoires.

Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur le mode de calcul du montant net social et son usage sur le site du Ministère chargé des Solidarités [solidarites.gouv.fr/montant-net-social](http://solidarites.gouv.fr/montant-net-social). Le montant net social de l'ensemble de vos revenus est accessible sur le portail [mesdroits sociaux.gouv.fr](http://mesdroits sociaux.gouv.fr).

# Je perçois des indemnités journalières

de sécurité sociale versées par la CPAM ou la MSA

- Je cherche le montant net social indiqué sur **mes relevés de prestations**.
- Le MNS est égal au montant des indemnités journalières (IJ) moins les retenues CGS et RDS.



Maladie du 26/04/2024 au 26/04/2024 : 1 jour à 41,59 euros, soit **41,59 euros**.  
**A déduire de ce montant CSG : 2,58 euros et RDS : 0,21 euros**  
 Ce paiement a été effectué à votre employeur (subrogation).

25160006000031

Pour vos demandes de RSA et de prime d'activité vous devez renseigner le montant « net social » (MNS). Le MNS est égal au montant des IJ moins les retenues RDS moins les retenues CSG. À partir de mars 2024, vous pourrez retrouver votre montant « net social » pour l'ensemble des revenus salariaux et des prestations que vous percevez sur le portail [mesdroits sociaux.gouv.fr](http://mesdroits sociaux.gouv.fr).

Le directeur de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPAM DE LA CHARENTE  
 BD DE BURY CS 80000  
 16910 ANGOULEME CEDEX 9



- Je le reporte dans la case "IJ mater pater adoption" ou "IJ mal et ATMP" sur ma déclaration